



FO, 3ÈME ORGANISATION SYNDICALE, PREND SES RESPONSABILITÉS ET PREND DATE !

SALAIRES, ASSURANCE CHÔMAGE, RETRAITES

Les cheminots comme l'ensemble des salariés font face à une situation sociale qui se dégrade à grande vitesse. Dans ce contexte, les menaces de remises en cause des acquis par le gouvernement se multiplient. Les volontés affirmées de reculer l'âge de départ en retraite et/ou d'allonger la durée de cotisation se précisent, le gouvernement n'excluant pas de les mettre sur la table dès la présentation du Projet de Loi de Finance sur la Sécurité Sociale au parlement, soit aux alentours du 20 octobre prochain.

*Dans ce cadre, **FO** Cheminots était réuni les 21 et 22 septembre avec l'ensemble des Fédérations et Unions Départementales FO.*

L'HEURE EST À LA PRÉPARATION DE LA MOBILISATION.

SALAIRES

Face à l'envolée des prix, **FO** Cheminots affirme avec sa confédération que la réponse prioritaire est l'augmentation des salaires. **FO** revendique également le retour au mécanisme d'échelle mobile des salaires, qui permet une augmentation automatique au minimum au rythme de l'inflation.

Avec sa Confédération, **FO** Cheminots réaffirme que **toutes les aides publiques aux entreprises**, directes ou indirectes, **doivent être conditionnées** au maintien de l'emploi et des salaires, aux investissements, aux relocalisations ou encore à l'interdiction de licenciements.

ASSURANCE CHÔMAGE

Avec sa Confédération, **FO** Cheminots **s'oppose à toute réforme de l'assurance chômage** visant à réduire les droits.

Pour l'ensemble des structures FO, la faculté d'augmenter les recrutements passe par l'amélioration de l'attractivité des emplois sur le plan des salaires et des conditions de travail, mais aussi par une formation professionnelle de qualité, ce qui est particulièrement frappant à la SNCF où le manque de personnel dans tous les services dégrade chaque jour un peu plus la qualité et la fiabilité du service public.

Face aux nombreux problèmes économiques, **FO** exige que les dispositifs de **chômage, activité partielle (et APLD)** soient **indemnisés** pour les salariés à **100 % du salaire**.

RETRAITES

FO Cheminots, avec sa confédération, s'opposera fermement à une énième réforme des retraites qui pourrait être engagée rapidement, prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite et/ou l'allongement de la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. FO appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, contre toute mesure remettant en cause les régimes de retraite existants.

MOBILISATIONS

FO Cheminots avec l'ensemble des structures de la Confédération se félicite des prises de position intersyndicales pour l'augmentation des salaires, contre la nouvelle réforme des retraites et celle de l'assurance chômage. Notre Confédération propose aux organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes.



AVEC FO
TOUS CONCERNÉS,
PRÉPARONS-NOUS
À LA MOBILISATION !



RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !



Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 Paris Tél. : 01 40 52 86 04 - federation@fo-cheminots.fr